

# ADAPTATEUR CLOUD PRIVÉ WI-FI

*POUR SUPPORTS DE STOCKAGE USB*



PX4893-675

MODE D'EMPLOI



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Votre nouvel adaptateur cloud Wi-Fi .....</b>	<b>4</b>
Contenu.....	4
Caractéristiques techniques.....	4
<b>Consignes préalables .....</b>	<b>5</b>
Consignes de sécurité.....	5
Consignes importantes concernant le traitement des déchets .....	6
Déclaration de conformité .....	6
<b>Mise en marche .....</b>	<b>7</b>
<b>Connecter l'adaptateur cloud Wi-Fi à un ordinateur .....</b>	<b>8</b>
<b>Connecter l'adaptateur cloud Wi-Fi à un iPhone/iPad .....</b>	<b>12</b>
Musique.....	15
Photos .....	18
Documents.....	19
Copier/supprimer/télécharger des fichiers.....	20
<b>Connecter l'adaptateur cloud Wi-Fi à un appareil Android .....</b>	<b>22</b>
Icônes à l'écran et fonctions .....	23
Musique.....	24
Vidéos.....	26
Photos .....	26
Documents.....	28
Copier/supprimer/télécharger des fichiers.....	28
Désinstaller l'application "AirStor" .....	30
<b>Contrat de licence logiciel libre .....</b>	<b>31</b>

## VOTRE NOUVEL ADAPTATEUR CLOUD WI-FI

### **Chère cliente, cher client,**

Nous vous remercions d'avoir choisi cet article. Cet adaptateur cloud Wi-Fi vous permet d'accéder aux données des appareils Wi-Fi connectés.

Afin d'utiliser au mieux votre nouveau produit, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes et astuces suivantes.

### **Contenu**

- Adaptateur cloud Wi-Fi
- Mode d'emploi

Accessoires requis non fournis : adaptateur secteur USB

### **Caractéristiques techniques**

- Interfaces : USB 2.0 avec fonction hôte
- Wi-Fi : jusqu'à 150 Mbps, IEEE 802,11 b/g/n
- Vitesse : 72 Mbps à 20 MHz, 150 Mbps à 40 MHz
- Fréquence : 24 GHz
- Configuration système requise : Windows XP/Vista/7, Mac OS X 10.6.0 et supérieur, Linux, iOS 4.0 et supérieur, Android 2.3 et supérieur, Internet Explorer 7 et supérieur, Safari 3.0 et supérieur, Firefox 3.5 et supérieur
- Formats d'image pris en charge : .jpg, tiff, png, .bmp
- Formats de fichiers pris en charge : Keynote, Numbers, Pages, Excel, Word, PDF, TXT, et PPT
- Température de fonctionnement : 5 °C – 35 °C, Dimensions : 58 x 32 x 11 mm, poids : 20 g

## CONSIGNES PRÉALABLES

### Consignes de sécurité

- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Conservez-le afin de pouvoir le consulter en cas de besoin.
- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente !
- Veillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention, risque de blessure !
- N'ouvrez jamais le produit vous-même. Ne tentez jamais de réparer vous-même le produit !
- Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peut l'endommager.
- N'exposez pas le produit à l'humidité ni à une chaleur extrême.
- Ne plongez jamais l'appareil dans l'eau ni dans aucun autre liquide.
- Surveillez les enfants pour vous assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Cet appareil n'est pas conçu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter tout danger. N'utilisez pas l'appareil tant que la réparation n'a pas été effectuée.
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur !

### Consignes importantes concernant le traitement des déchets

Cet appareil électronique ne doit PAS être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Pour l'enlèvement approprié des déchets, veuillez vous adresser aux points de ramassage publics de votre municipalité.

Les détails concernant l'emplacement d'un tel point de ramassage et des éventuelles restrictions de quantité existantes par jour/mois/année, ainsi que sur des frais éventuels de collecte, sont disponibles dans votre municipalité.

### Déclaration de conformité

La société PEARL.GmbH déclare ce produit NC-7345 conforme aux directives actuelles suivantes du Parlement Européen : 1999/5/CE, concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunications, et 2011/65/UE, relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

PEARL.GmbH, PEARL-Str. 1-3, D-79426 Buggingen, Allemagne



Directeur Service Qualité

Dipl.-Ing. (FH) Andreas Kurtasz

25.09.2013



## MISE EN MARCHÉ

Insérez une mémoire de stockage USB (clé USB, par ex.) dans le port USB du cloud Wi-Fi. Branchez le connecteur USB de l'adaptateur cloud Wi-Fi dans un chargeur secteur USB (non fourni), et branchez ce dernier à l'alimentation électrique secteur.



**NOTE :**

*Certaines mémoires USB (disques durs externes, p. ex.) peuvent également nécessiter une alimentation électrique séparée.*

Dès que la LED brille en vert, le cloud USB est prêt à l'emploi et le signal Wi-Fi est normal.

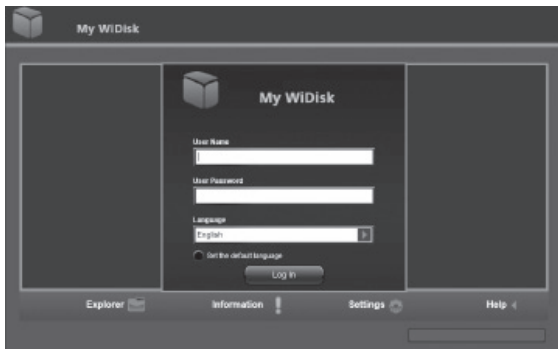
## CONNECTER L'ADAPTATEUR CLOUD WI-FI À UN ORDINATEUR

Vous avez besoin pour cela du logiciel d'installation "AirStor". Vous le trouverez sur [www.pearl.fr](http://www.pearl.fr).

1. Activez la fonction Wi-Fi de votre ordinateur.
2. Allumez le cloud Wi-Fi et patientez quelques secondes jusqu'à ce que la fonction Wi-Fi soit activée. Le voyant LED Wi-Fi brille alors en vert.
3. Faites une recherche de connexions Wi-Fi. Votre ordinateur détecte le cloud Wi-Fi sous la désignation "7Links-xxxx". xxxx correspond au numéro de série de l'appareil connecté et est donc différent pour chaque appareil. Saisissez si nécessaire le mot de passe 11111111.
4. Décompressez le fichier téléchargé et ouvrez le fichier **Airstor\_V1.0.7.2.exe**. Exécutez-le en tant qu'administrateur. Une petite fenêtre s'ouvre, dans laquelle est inscrit le nom de votre appareil "PX4893". Cliquez alors sur le nom de l'appareil puis sur "Log In".

La fenêtre suivante s'ouvre :

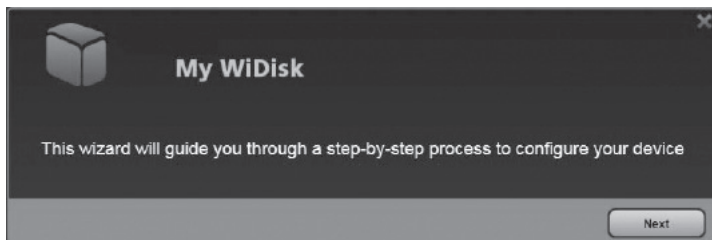




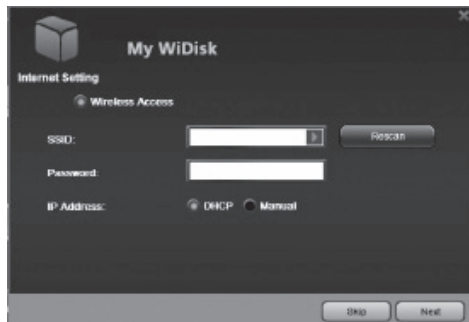
Sélectionnez "Français" comme langue par défaut, saisissez **admin** en tant que nom d'utilisateur, et laissez le champ pour le mot de passe vide. L'assistant de configuration s'affiche.



**NOTE :**  
*Cliquez sur X pour fermer l'assistant.*



Cliquez sur **Suivant**. La fenêtre suivante s'ouvre :



Lorsque l'adaptateur cloud Wi-Fi doit être connecté à un réseau Wi-Fi existant, saisissez le SSID et le mot de passe, puis cliquez sur **Suivant**.



**My WiDisk**

**Wi-Fi & LAN Setting**

SSID:  Channel:

Mode:  Security:

Password:

MAC Address: 00:1C:C2:02:7A:48

Configurez ensuite le cloud Wi-Fi. Ajustez les données en fonction des paramètres de votre ordinateur, puis cliquez sur **Suivant**.

Modifiez alors votre mot de passe. Pour ce faire, saisissez-le et confirmez-le en le saisissant une nouvelle fois. L'appareil redémarre alors.

Cliquez sur "Terminer" pour quitter l'assistant. Vous pouvez maintenant accéder aux données et aux fonctions de l'adaptateur cloud Wi-Fi via **My WiDisk**.

## CONNECTER L'ADAPTATEUR CLOUD WI-FI À UN IPHONE/IPAD

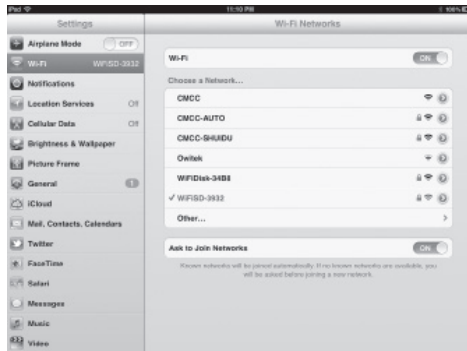
1. Allez dans App-Store et téléchargez l'application "Airstore". Après le téléchargement, elle est visible sur votre bureau.



**NOTE :**

*Cette application est gratuite et est nécessaire pour l'utilisation de l'adaptateur cloud Wi-Fi.*

2. Activez votre Wi-Fi.
3. Ouvrez les réglages.



- Appuyez ensuite sur "Wi-Fi" et sélectionnez le réseau du cloud.
- Appuyez sur **Connecter**.








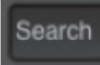



Note :

*Vous pouvez également démarrer "Airstore" et saisir **admin** en tant que nom d'utilisateur et mot de passe.*

Vous êtes redirigés vers le dossier "My WiDisk".

#### *Icônes à l'écran et fonctions*

 Home	Revenir à l'écran principal.
 View	Choisir entre l'aperçu par miniatures ou par liste.
 Settings	Modifier les paramètres d'Internet, de sécurité et de l'appareil.

 Back	Retourner à l'écran de menu précédent.
 Manage	Gérer vos dossiers.
	Démarrer la fonction de recherche.
	Afficher les supports de stockage connectés à l'adaptateur cloud Wi-Fi, tels que les cartes SD ou les appareils USB contenant les fichiers image et audio.
	Vous trouverez ici les dossiers suivants : "Documents", "Movies", "Music", "Photos" et "iPhone Photos". Si vous enregistrez des fichiers ou des documents, ils seront stockés ici.
	Appuyez sur cette icône pour disposer des options supplémentaires suivantes : "Transfer" (processus de copie), "Lecture en cours" et "À propos" (Version du Client iOS).

## Musique

L'adaptateur cloud Wi-Fi prend en charge les formats audio MP3, AAC, WAV et AIFF. Vous pouvez lire vos fichiers audio, qu'ils se trouvent dans le menu "My WiDisk" ou dans le menu "Mon appareil".





1. Cliquez sur le dossier "Musique" et sélectionnez l'un des fichiers audio que vous avez enregistrés.
2. Cliquez directement sur un fichier audio pour en démarrer la lecture.








### NOTE :

*Vous pouvez fermer à tout moment l'écran de lecture audio tout en continuant à écouter vos fichiers audio en arrière-plan.*

### Symboles et fonctions

	Appuyez une fois pour lire le titre audio depuis le début. Si vous cliquez deux fois sur l'icône, le titre précédent sera lu.
	Lire le titre suivant.
	Démarrer ou arrêter la lecture.
	Arrêter la lecture audio.

	Lire à nouveau le titre en cours.
	Le titre en cours est répété en boucle jusqu'à ce que vous appuyiez sur la touche Stop.
	Démarrer la lecture aléatoire de tous les titres.
	Lecture de tous les titres d'une liste sélectionnée, dans leur ordre d'enregistrement.
	La liste en cours est répétée en boucle jusqu'à ce que vous appuyiez sur la touche Stop.

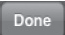







### Vidéos

L'adaptateur cloud Wi-Fi prend en charge les formats vidéo MP4, MOV et AVI. Vous pouvez lire vos fichiers vidéo, qu'ils se trouvent dans le menu "My WiDisk" ou dans le menu "Mon appareil".

1. Cliquez sur le dossier "Movies" et sélectionnez l'un des fichiers vidéo que vous avez enregistrés.
2. Cliquez directement sur un fichier vidéo pour en démarrer la lecture.



*Symboles et fonctions*








	Arrêter la fonction vidéo ou arrêter la lecture en cours.
	Adapter la taille de l'écran de lecture.
	Pour avancer ou reculer rapidement la vidéo, maintenez la pression sur cette icône tout en la faisant glisser vers la droite ou la gauche.
	Pour régler le volume, maintenez la pression sur cette icône et faites-la glisser vers la gauche (augmenter le volume) ou la droite (réduire le volume).
	Fonction "retour rapide" sur la vidéo.
	Fonction "avance rapide" sur la vidéo.
	Démarrer la lecture.
	Mettre la lecture en pause.



## Photos

L'adaptateur cloud Wi-Fi prend en charge les formats d'image .jpg, .gif et .png.

1. Cliquez sur le dossier "Photos" et sélectionnez l'un des fichiers image ou photo que vous avez enregistrés.
2. Appuyez sur l'icône en forme de flèche pour démarrer un diaporama.

### *Symboles et fonctions*

	Arrêter le diaporama.
	Lire le diaporama en boucle.
	Le diaporama s'affiche une seule fois et s'arrête à la lecture de la dernière image.
	Revenir à l'écran précédent.
	Envoyer des images par e-mail ou par Facebook. Pour cela, vous avez besoin d'un accès à Internet.
	Accéder au dossier de musique contenant les fichiers audio enregistrés et lire un titre de votre choix tout en regardant les photos. Pour arrêter la lecture audio, cliquez à nouveau sur  et sélectionnez l'option Lecture/Arrêter/Reprendre.

	Démarrer et stopper la lecture audio en arrière-plan.
Touche Select (sélection)	Choisir la musique d'arrière-plan.
 Done	Revenir au menu principal.
Touche Repeat	Répéter la lecture du titre audio en cours.

## Documents

L'appareil prend en charge les formats de fichiers Keynote, Pages, Excel, Word, PDF, TXT et PPT.

Pour enregistrer vos documents, appuyez sur "Gestion" dans le menu "My WiDisk", puis sur "Sélectionner" et ensuite sur le ou les documents de votre choix.

Cliquez sur  pour envoyer le document par e-mail. Pour cela, vous avez besoin d'un accès à Internet. Pour retourner à l'aperçu, cliquez sur .










### NOTE :

Après l'envoi de l'e-mail, vous recevez une notification correspondante. Si vous interrompez l'envoi d'un e-mail, une notification correspondante s'affiche en bas à gauche de l'écran.

## Copier/supprimer/télécharger des fichiers

Cliquez sur le bouton "Gestion" pour effectuer l'une des actions. Vous pouvez voir les symboles suivants :

 Select All	Sélectionnez tous les fichiers disponibles. Dès que vous appuyez sur cette icône,  apparaît.
 Unselect	Annuler le marquage (sélection) des fichiers.
 Download	Télécharger (download) les fichiers sélectionnés vers "Mon appareil".
 Upload	Télécharger (upload) les fichiers sélectionnés vers "Mon WiDisk".
 Delete	Supprimer les fichiers sélectionnés.
 Status /	Voir quels fichiers sont actuellement en cours de téléchargement (upload et download).



**NOTE :**

*Maintenez la pression sur un fichier et faites-la glisser vers le bouton de votre choix.*

*Désinstaller l'application "AirStor"*

Pour désinstaller l'application, maintenez la pression sur l'icône à l'écran jusqu'à ce qu'un "X" apparaisse. Appuyez sur "X" pour désinstaller l'application.

## CONNECTER L'ADAPTATEUR CLOUD WI-FI À UN APPAREIL ANDROID



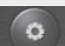


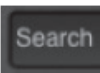
**NOTE :**




*L'installation sur des appareils équipés du système d'exploitation Android fonctionne exactement de la même manière que pour les appareils équipés du système d'exploitation iOS (cf. iPhone/iPad).*



- Basculez du dossier "My WiDisk" au dossier "Mon appareil". Vous avez alors accès aux dossiers "Documents", "Movies" (films), "Music" et "Photos".
- Basculez du dossier "Mon appareil" au dossier "My WiDisk" pour accéder au dossier "USB-Disk Volume 1".

## Icônes à l'écran et fonctions

 Home	Revenir à l'écran principal.
 View	Choisir ici entre l'aperçu par miniatures ou par liste.
 Settings	Modifier les paramètres d'Internet, de sécurité et de l'appareil.
 Back	Revenir à l'écran de menu précédent.
 Manage	Gérer vos dossiers.
 Search	Démarrer la fonction de recherche.

	Lorsque vous cliquez sur l'icône, vous affichez les supports de stockage connectés à l'adaptateur cloud Wi-Fi, tels que les cartes SD ou les appareils USB contenant les fichiers image et audio.
	Vous trouverez ici les dossiers suivants : "Documents", "Movies", "Music", "Photos" et "iPhone Photos", avec vos fichiers sauvegardés précédemment.
	En cliquant sur cette icône, vous disposez des options supplémentaires suivantes : "Transfer" (processus de copie), "Lecture en cours" et "À propos" (Version du Client iOS).

## Musique

L'adaptateur cloud Wi-Fi prend en charge le format audio MP3. Vous pouvez lire vos fichiers audio, qu'ils se trouvent sous "My WiDisk" ou bien dans le menu "Mon appareil".

1. Cliquez sur le dossier "Musique" et sélectionnez l'un des fichiers audio que vous avez enregistrés.
2. Cliquez directement sur le fichier audio pour en démarrer la lecture.












### NOTE :

*Vous pouvez fermer à tout moment l'écran de lecture audio tout en continuant à écouter vos fichiers audio en arrière-plan.*



*Symboles et fonctions*

	Appuyez une fois pour lire le titre audio depuis le début. Appuyez deux fois sur l'icône pour lire le titre précédent.
	Appuyez une fois sur cette icône pour lire le titre suivant.
	Démarrer ou arrêter la lecture.
	Arrêter la lecture audio.
	Lire à nouveau le titre en cours.
	Le titre en cours est répété en boucle jusqu'à ce que vous appuyiez sur la touche Stop.
	Démarrer la lecture aléatoire de tous les titres.

	Lecture de tous les titres d'une liste sélectionnée, dans leur ordre d'enregistrement.
	La liste en cours est répétée en boucle jusqu'à ce que vous appuyiez sur la touche Stop.

### Vidéos

L'adaptateur cloud Wi-Fi prend en charge le format vidéo MP4. Vous pouvez lire vos fichiers vidéo, qu'ils se trouvent dans le menu "My WiDisk" ou dans le menu "Mon appareil".




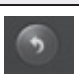



1. Cliquez sur le dossier "Movies" et sélectionnez l'un des fichiers vidéo que vous avez enregistrés.
2. Cliquez directement sur le fichier vidéo. La fenêtre "Achever le processus avec" apparaît. Sélectionnez un média pour la lecture.

### Photos

L'adaptateur cloud Wi-Fi prend en charge les formats d'image .jpg, .gif et .png.


1. Cliquez sur le dossier "Photos" et sélectionnez l'un des fichiers image ou photo que vous avez enregistrés.
2. Pour afficher l'image suivante, faites glisser votre doigt sur l'écran tactile.
3. Lorsque vous appuyez sur l'image, les icônes suivantes apparaissent :

*Symboles et fonctions*

	Démarrer le diaporama ou le mettre en pause.
	Le diaporama est lu une fois. Il commence à la première image et s'arrête à la dernière image.
	Le diaporama est répété en boucle jusqu'à ce que vous appuyiez sur la touche Stop.
	Revenir à l'écran précédent.
	Envoyer des images par e-mail ou par Facebook. Pour cela, vous avez besoin d'un accès à Internet.
	Accéder au dossier de musique contenant les fichiers audio enregistrés et lire un titre de votre choix tout en regardant les photos. Pour arrêter la lecture audio, cliquez à nouveau sur  et sélectionnez l'option Lire/Arrêter/Reprendre.

## Documents

L'appareil prend en charge les formats de fichiers Keynote, Pages, Excel, Word, PDF, TXT et PPT.

- Pour enregistrer vos documents, appuyez sur "Gestion" dans le menu "My WiDisk", puis sur "Sélectionner", et ensuite sur le ou les documents de votre choix.
- Cliquez sur  pour envoyer des documents.
- Cliquez sur "Fichier" puis sur "Envoyer".










**NOTE :**

*Certaines applications s'affichent, vous permettant d'envoyer le fichier. Choisissez l'application souhaitée.*

## Copier/supprimer/télécharger des fichiers

- Cliquez sur le bouton "Gestion" pour effectuer l'une des actions. Vous pouvez voir les symboles suivants :

	Sélectionnez tous les fichiers disponibles. Dès que vous appuyez sur cette icône,  apparaît.
	Annuler le marquage (sélection) des fichiers.

 Download	Télécharger (download) les fichiers sélectionnés vers "Mon appareil".
 Upload	Télécharger (upload) les fichiers sélectionnés vers "Mon WiDisk".
 Delete	Supprimer les fichiers sélectionnés.
 Status /	Voir quels fichiers sont actuellement en cours de téléchargement (upload et download).

A l'aide de l'adaptateur cloud Wi-Fi, vous pouvez aussi transférer des fichiers de "Airstor" vers votre support de stockage USB (clé USB ou disque dur externe).

1. Appuyez sur **Mon appareil** et sélectionnez le dossier comportant le fichier ou document souhaité.
2. Cliquez sur le fichier ou les fichiers de votre choix. Appuyez ensuite sur "Upload".
3. Sélectionnez un dossier.



*NOTE :*

*Vous pouvez également sélectionner un nouveau dossier avec l'option "Créer un nouveau dossier".*


4. Cliquez sur "X" pour arrêter le processus.
5. Cliquez sur "Confirmer" pour démarrer le transfert.



**NOTE :**

*Les transferts réussis sont affichés dans une liste en bas de l'écran. Cliquez sur "Supprimer" pour effacer les fichiers affichés.*

Cliquez sur le bord de l'écran pour fermer la fenêtre des menus.

Cliquez sur  terminer le processus.

### **Désinstaller l'application „AirStor“**

Le processus de désinstallation varie selon le smartphone. Pour cela, référez-vous au mode d'emploi du fabricant.

En règle générale, vous pouvez désinstaller l'application de votre smartphone en ouvrant les **Paramètres** dans le **Gestionnaire d'applications**.

Sélectionnez l'application "AirStor" en appuyant dessus.

Appuyez ensuite sur **Désinstaller**.

## CONTRAT DE LICENCE LOGICIEL LIBRE

Ce produit contient un logiciel distribué entièrement ou partiellement sous licence publique générale GNU, Version 2 (GPL).

Vous trouverez ci-après l'intégralité de la version actuelle de ce texte de licence.

Puisqu'il s'agit d'un logiciel libre de droits, ses développeurs déclinent toute responsabilité en cas de dégâts ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation.

Veillez noter que la garantie du matériel n'est bien entendu pas concernée. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Pour cela, rendez-vous sur [www.pearl.fr](http://www.pearl.fr).

### CONTRAT DE LICENCE DE LOGICIEL LIBRE CeCILL

#### Avertissement

Ce contrat est une licence de logiciel libre issue d'une concertation entre ses auteurs afin que le respect de deux grands principes préside à sa rédaction :

- \* d'une part, le respect des principes de diffusion des logiciels libres : accès au code source, droits étendus conférés aux utilisateurs,
- \* d'autre part, la désignation d'un droit applicable, le droit français, auquel elle est conforme, tant au regard du droit de la responsabilité civile que du droit de la propriété intellectuelle et de la protection qu'il offre aux auteurs et titulaires des droits patrimoniaux sur un logiciel.

Les auteurs de la licence CeCILL (pour Ce[a] C[nrs] I[nria] L[ogiciel] L[ibre]) sont :

Commissariat à l'Énergie Atomique - CEA, établissement public de recherche à caractère scientifique, technique et industriel, dont le siège est situé 25 rue Leblanc, immeuble Le Ponant D, 75015 Paris.

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16.

Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique - INRIA, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé Domaine de Voluceau, Rocquencourt, BP 105, 78153 Le Chesnay cedex.

## Préambule

Ce contrat est une licence de logiciel libre dont l'objectif est de conférer aux utilisateurs la liberté de modification et de redistribution du logiciel régi par cette licence dans le cadre d'un modèle de diffusion en logiciel libre.

L'exercice de ces libertés est assorti de certains devoirs à la charge des utilisateurs afin de préserver ce statut au cours des redistributions ultérieures.

L'accessibilité au code source et les droits de copie, de modification et de redistribution qui en découlent ont pour contrepartie de n'offrir aux utilisateurs qu'une garantie limitée et de ne faire peser sur l'auteur du logiciel, le titulaire des droits patrimoniaux et les concédants successifs qu'une responsabilité restreinte.



A cet égard l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, à la modification et/ou au développement et à la reproduction du logiciel par l'utilisateur étant donné sa spécificité de logiciel libre, qui peut le rendre complexe à manipuler et qui le réserve donc à des développeurs ou des professionnels avertis possédant des connaissances informatiques approfondies. Les utilisateurs sont donc invités à charger et tester l'adéquation du logiciel à leurs besoins dans des conditions permettant d'assurer la sécurité de leurs systèmes et/ou de leurs données et, plus généralement, à l'utiliser et l'exploiter dans les mêmes conditions de sécurité. Ce contrat peut être reproduit et diffusé librement, sous réserve de le conserver en l'état, sans ajout ni suppression de clauses.

Ce contrat est susceptible de s'appliquer à tout logiciel dont le titulaire des droits patrimoniaux décide de soumettre l'exploitation aux dispositions qu'il contient.

## Article 1 - DÉFINITIONS

Dans ce contrat, les termes suivants, lorsqu'ils seront écrits avec une lettre capitale, auront la signification suivante :

**Contrat** : désigne le présent contrat de licence, ses éventuelles versions postérieures et annexes.

**Logiciel** : désigne le logiciel sous sa forme de Code Objet et/ou de Code Source et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de l'acceptation du Contrat par le Licencié.

**Logiciel Initial** : désigne le Logiciel sous sa forme de Code Source et éventuellement de Code Objet et le cas échéant sa documentation, dans leur état au moment de leur première diffusion sous les termes du Contrat.

Logiciel Modifié : désigne le Logiciel modifié par au moins une Contribution.

Code Source : désigne l'ensemble des instructions et des lignes de programme du Logiciel et auquel l'accès est nécessaire en vue de modifier le Logiciel.

Code Objet : désigne les fichiers binaires issus de la compilation du Code Source.

Titulaire : désigne le ou les détenteurs des droits patrimoniaux d'auteur sur le Logiciel Initial.

Licencié : désigne le ou les utilisateurs du Logiciel ayant accepté le Contrat.

Contributeur : désigne le Licencié auteur d'au moins une Contribution.

Concédant : désigne le Titulaire ou toute personne physique ou morale distribuant le Logiciel sous le Contrat.

Contribution : désigne l'ensemble des modifications, corrections, traductions, adaptations et/ou nouvelles fonctionnalités intégrées dans le Logiciel par tout Contributeur, ainsi que tout Module Interne.

Module : désigne un ensemble de fichiers sources y compris leur documentation qui permet de réaliser des fonctionnalités ou services supplémentaires à ceux fournis par le Logiciel.

Module Externe : désigne tout Module, non dérivé du Logiciel, tel que ce Module et le Logiciel s'exécutent dans des espaces d'adressage différents, l'un appelant l'autre au moment de leur exécution.

Module Interne : désigne tout Module lié au Logiciel de telle sorte qu'ils s'exécutent dans le même espace d'adressage.

GNU GPL : désigne la GNU General Public License dans sa version 2 ou toute version ultérieure, telle que publiée par Free Software Foundation Inc.

Parties : désigne collectivement le Licencié et le Concédant.

Ces termes s'entendent au singulier comme au pluriel.

## Article 2 - OBJET

Le Contrat a pour objet la concession par le Concédant au Licencié d'une licence non exclusive, cessible et mondiale du Logiciel telle que définie ci-après à l'article 5 pour toute la durée de protection des droits portant sur ce Logiciel.

## Article 3 - ACCEPTATION

3.1 L'acceptation par le Licencié des termes du Contrat est réputée acquise du fait du premier des faits suivants :

- \* (i) le chargement du Logiciel par tout moyen notamment par téléchargement à partir d'un serveur distant ou par chargement à partir d'un support physique;
- \* (ii) le premier exercice par le Licencié de l'un quelconque des droits concédés par le Contrat.

3.2 Un exemplaire du Contrat, contenant notamment un avertissement relatif aux spécificités du Logiciel, à la restriction de garantie et à la limitation à un usage par des utilisateurs expérimentés a été mis à disposition du Licencié préalablement à son acceptation telle que définie à l'article 3.1 ci dessus et le Licencié reconnaît en avoir pris connaissance.

#### Article 4 - ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

##### 4.1 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le Contrat entre en vigueur à la date de son acceptation par le Licencié telle que définie en 3.1.

##### 4.2 DURÉE

Le Contrat produira ses effets pendant toute la durée légale de protection des droits patrimoniaux portant sur le Logiciel.

#### Article 5 - ÉTENDUE DES DROITS CONCÉDÉS

Le Concédant concède au Licencié, qui accepte, les droits suivants sur le Logiciel pour toutes destinations et pour la durée du Contrat dans les conditions ci-après détaillées.

Par ailleurs, si le Concédant détient ou venait à détenir un ou plusieurs brevets d'invention protégeant tout ou partie des

fonctionnalités du Logiciel ou de ses composants, il s'engage à ne pas opposer les éventuels droits conférés par ces brevets aux Licenciés successifs qui utiliseraient, exploiteraient ou modifieraient le Logiciel. En cas de cession de ces brevets, le Concédant s'engage à faire reprendre les obligations du présent alinéa aux cessionnaires.

## 5.1 DROIT D'UTILISATION

Le Licencié est autorisé à utiliser le Logiciel, sans restriction quant aux domaines d'application, étant ci-après précisé que cela comporte :

1. la reproduction permanente ou provisoire du Logiciel en tout ou partie par tout moyen et sous toute forme.
2. le chargement, l'affichage, l'exécution, ou le stockage du Logiciel sur tout support.
3. la possibilité d'en observer, d'en étudier, ou d'en tester le fonctionnement afin de déterminer les idées et principes qui sont à la base de n'importe quel élément de ce Logiciel; et ceci, lorsque le Licencié effectue toute opération de chargement, d'affichage, d'exécution, de transmission ou de stockage du Logiciel qu'il est en droit d'effectuer en vertu du Contrat.

## 5.2 DROIT D'APPORTER DES CONTRIBUTIONS

Le droit d'apporter des Contributions comporte le droit de traduire, d'adapter, d'arranger ou d'apporter toute autre modification au Logiciel et le droit de reproduire le logiciel en résultant.

Le Licencié est autorisé à apporter toute Contribution au Logiciel sous réserve de mentionner, de façon explicite, son nom en tant qu'auteur de cette Contribution et la date de création de celle-ci.

### 5.3 DROIT DE DISTRIBUTION

Le droit de distribution comporte notamment le droit de diffuser, de transmettre et de communiquer le Logiciel au public sur tout support et par tout moyen ainsi que le droit de mettre sur le marché à titre onéreux ou gratuit, un ou des exemplaires du Logiciel par tout procédé.

Le Licencié est autorisé à distribuer des copies du Logiciel, modifié ou non, à des tiers dans les conditions ci-après détaillées.

#### 5.3.1 DISTRIBUTION DU LOGICIEL SANS MODIFICATION

Le Licencié est autorisé à distribuer des copies conformes du Logiciel, sous forme de Code Source ou de Code Objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,

2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9, et que, dans le cas où seul le Code Objet du Logiciel est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au Code Source complet du Logiciel en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du Code Source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

### 5.3.2 DISTRIBUTION DU LOGICIEL MODIFIÉ

Lorsque le Licencié apporte une Contribution au Logiciel, les conditions de distribution du Logiciel Modifié en résultant sont alors soumises à l'intégralité des dispositions du Contrat.

Le Licencié est autorisé à distribuer le Logiciel Modifié, sous forme de code source ou de code objet, à condition que cette distribution respecte les dispositions du Contrat dans leur totalité et soit accompagnée :

1. d'un exemplaire du Contrat,

2. d'un avertissement relatif à la restriction de garantie et de responsabilité du Concédant telle que prévue aux articles 8 et 9, et que, dans le cas où seul le code objet du Logiciel Modifié est redistribué, le Licencié permette aux futurs Licenciés d'accéder facilement au code source complet du Logiciel Modifié en indiquant les modalités d'accès, étant entendu que le coût additionnel d'acquisition du code source ne devra pas excéder le simple coût de transfert des données.

### 5.3.3 DISTRIBUTION DES MODULES EXTERNES

Lorsque le Licencié a développé un Module Externe les conditions du Contrat ne s'appliquent pas à ce Module Externe, qui peut être distribué sous un contrat de licence différent.

### 5.3.4 COMPATIBILITÉ AVEC LA LICENCE GNU GPL

Le Licencié peut inclure un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL dans le Logiciel modifié ou non et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

Le Licencié peut inclure le Logiciel modifié ou non dans un code soumis aux dispositions d'une des versions de la licence GNU GPL et distribuer l'ensemble sous les conditions de la même version de la licence GNU GPL.

## Article 6 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

### 6.1 SUR LE LOGICIEL INITIAL

Le Titulaire est détenteur des droits patrimoniaux sur le Logiciel Initial. Toute utilisation du Logiciel Initial est soumise au respect des conditions dans lesquelles le Titulaire a choisi de diffuser son œuvre et nul autre n'a la faculté de modifier les conditions de diffusion de ce Logiciel Initial.

Le Titulaire s'engage à ce que le Logiciel Initial reste au moins régi par le Contrat et ce, pour la durée visée à l'article 4.2.

### 6.2 SUR LES CONTRIBUTIONS

Le Licencié qui a développé une Contribution est titulaire sur celle-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable.



### 6.3 SUR LES MODULES EXTERNES

Le Licencié qui a développé un Module Externe est titulaire sur celui-ci des droits de propriété intellectuelle dans les conditions définies par la législation applicable et reste libre du choix du contrat régissant sa diffusion.

### 6.4 DISPOSITIONS COMMUNES

Le Licencié s'engage expressément :

1. à ne pas supprimer ou modifier de quelque manière que ce soit les mentions de propriété intellectuelle apposées sur le Logiciel;
2. à reproduire à l'identique lesdites mentions de propriété intellectuelle sur les copies du Logiciel modifié ou non.

Le Licencié s'engage à ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, aux droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contribueurs sur le Logiciel et à prendre, le cas échéant, à l'égard de son personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect des dits droits de propriété intellectuelle du Titulaire et/ou des Contribueurs.

### Article 7 - SERVICES ASSOCIÉS

7.1 Le Contrat n'oblige en aucun cas le Concédant à la réalisation de prestations d'assistance technique ou de maintenance du Logiciel.

Cependant le Concédant reste libre de proposer ce type de services. Les termes et conditions d'une telle assistance technique et/ou d'une telle maintenance seront alors déterminés dans un acte séparé. Ces actes de maintenance et/ou assistance technique n'engageront que la seule responsabilité du Concédant qui les propose.

7.2 De même, tout Concédant est libre de proposer, sous sa seule responsabilité, à ses licenciés une garantie, qui n'engagera que lui, lors de la redistribution du Logiciel et/ou du Logiciel Modifié et ce, dans les conditions qu'il souhaite. Cette garantie et les modalités financières de son application feront l'objet d'un acte séparé entre le Concédant et le Licencié.

## Article 8 - RESPONSABILITÉ

8.1 Sous réserve des dispositions de l'article 8.2, le Licencié a la faculté, sous réserve de prouver la faute du Concédant concerné, de solliciter la réparation du préjudice direct qu'il subirait du fait du Logiciel et dont il apportera la preuve.

8.2 La responsabilité du Concédant est limitée aux engagements pris en application du Contrat et ne saurait être engagée en raison notamment :

(i) des dommages dus à l'inexécution, totale ou partielle, de ses obligations par le Licencié, (ii) des dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation ou des performances du Logiciel subis par le Licencié et (iii) plus généralement d'un quelconque dommage indirect. En particulier, les Parties conviennent expressément que tout préjudice financier ou commercial (par exemple perte de données, perte de bénéfices, perte d'exploitation, perte de clientèle ou de commandes, manque à gagner, trouble commercial quelconque) ou toute action dirigée contre le Licencié par un tiers, constitue un dommage indirect et n'ouvre pas droit à réparation par le Concédant.

## Article 9 - GARANTIE

9.1 Le Licencié reconnaît que l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques au moment de la mise en circulation du Logiciel ne permet pas d'en tester et d'en vérifier toutes les utilisations ni de détecter l'existence d'éventuels défauts. L'attention du Licencié a été attirée sur ce point sur les risques associés au chargement, à l'utilisation, la modification et/ou au développement et à la reproduction du Logiciel qui sont réservés à des utilisateurs avertis.

Il relève de la responsabilité du Licencié de contrôler, par tous moyens, l'adéquation du produit à ses besoins, son bon fonctionnement et de s'assurer qu'il ne causera pas de dommages aux personnes et aux biens.

9.2 Le Concédant déclare de bonne foi être en droit de concéder l'ensemble des droits attachés au Logiciel (comprenant notamment les droits visés à l'article 5).

9.3 Le Licencié reconnaît que le Logiciel est fourni „en l'état“ par le Concédant sans autre garantie, expresse ou tacite, que celle prévue à l'article 9.2 et notamment sans aucune garantie sur sa valeur commerciale, son caractère sécurisé, innovant ou pertinent.

En particulier, le Concédant ne garantit pas que le Logiciel est exempt d'erreur, qu'il fonctionnera sans interruption, qu'il sera compatible avec l'équipement du Licencié et sa configuration logicielle ni qu'il remplira les besoins du Licencié.

9.4 Le Concédant ne garantit pas, de manière expresse ou tacite, que le Logiciel ne porte pas atteinte à un quelconque droit de propriété intellectuelle d'un tiers portant sur un brevet, un logiciel ou sur tout autre droit de propriété. Ainsi, le Concédant exclut toute garantie au profit du Licencié contre les actions en contrefaçon qui pourraient être diligentées au titre de l'utilisation, de la modification, et de la redistribution du Logiciel. Néanmoins, si de telles actions sont exercées

contre le Licencié, le Concédant lui apportera son aide technique et juridique pour sa défense. Cette aide technique et juridique est déterminée au cas par cas entre le Concédant concerné et le Licencié dans le cadre d'un protocole d'accord. Le Concédant dégage toute responsabilité quant à l'utilisation de la dénomination du Logiciel par le Licencié. Aucune garantie n'est apportée quant à l'existence de droits antérieurs sur le nom du Logiciel et sur l'existence d'une marque.

## Article 10 - RÉSILIATION

10.1 En cas de manquement par le Licencié aux obligations mises à sa charge par le Contrat, le Concédant pourra résilier de plein droit le Contrat trente (30) jours après notification adressée au Licencié et restée sans effet.

10.2 Le Licencié dont le Contrat est résilié n'est plus autorisé à utiliser, modifier ou distribuer le Logiciel. Cependant, toutes les licences qu'il aura concédées antérieurement à la résiliation du Contrat resteront valides sous réserve qu'elles aient été effectuées en conformité avec le Contrat.

## Article 11 - DISPOSITIONS DIVERSES

### 11.1 CAUSE EXTÉRIEURE

Aucune des Parties ne sera responsable d'un retard ou d'une défaillance d'exécution du Contrat qui serait dû à un cas de force majeure, un cas fortuit ou une cause extérieure, telle que, notamment, le mauvais fonctionnement ou les interruptions du réseau électrique ou de télécommunication, la paralysie du réseau liée à une attaque informatique, l'intervention des autorités gouvernementales, les catastrophes naturelles, les dégâts des eaux, les tremblements de terre, le feu, les

explosions, les grèves et les conflits sociaux, l'état de guerre...

11.2 Le fait, par l'une ou l'autre des Parties, d'omettre en une ou plusieurs occasions de se prévaloir d'une ou plusieurs dispositions du Contrat, ne pourra en aucun cas impliquer renonciation par la Partie intéressée à s'en prévaloir ultérieurement.

11.3 Le Contrat annule et remplace toute convention antérieure, écrite ou orale, entre les Parties sur le même objet et constitue l'accord entier entre les Parties sur cet objet. Aucune addition ou modification aux termes du Contrat n'aura d'effet à l'égard des Parties à moins d'être faite par écrit et signée par leurs représentants dûment habilités.

11.4 Dans l'hypothèse où une ou plusieurs des dispositions du Contrat s'avèrerait contraire à une loi ou à un texte applicable, existants ou futurs, cette loi ou ce texte prévaudrait, et les Parties feraient les amendements nécessaires pour se conformer à cette loi ou à ce texte. Toutes les autres dispositions resteront en vigueur. De même, la nullité, pour quelque raison que ce soit, d'une des dispositions du Contrat ne saurait entraîner la nullité de l'ensemble du Contrat.

#### 11.5 LANGUE

Le Contrat est rédigé en langue française et en langue anglaise, ces deux versions faisant également foi.

## Article 12 - NOUVELLES VERSIONS DU CONTRAT

12.1 Toute personne est autorisée à copier et distribuer des copies de ce Contrat.

12.2 Afin d'en préserver la cohérence, le texte du Contrat est protégé et ne peut être modifié que par les auteurs de la licence, lesquels se réservent le droit de publier périodiquement des mises à jour ou de nouvelles versions du Contrat, qui posséderont chacune un numéro distinct. Ces versions ultérieures seront susceptibles de prendre en compte de nouvelles problématiques rencontrées par les logiciels libres.

12.3 Tout Logiciel diffusé sous une version donnée du Contrat ne pourra faire l'objet d'une diffusion ultérieure que sous la même version du Contrat ou une version postérieure, sous réserve des dispositions de l'article 5.3.4.

## Article 13 - LOI APPLICABLE ET COMPÉTENCE TERRITORIALE

13.1 Le Contrat est régi par la loi française. Les Parties conviennent de tenter de régler à l'amiable les différends ou litiges qui viendraient à se produire par suite ou à l'occasion du Contrat.

13.2 A défaut d'accord amiable dans un délai de deux (2) mois à compter de leur survenance et sauf situation relevant d'une procédure d'urgence, les différends ou litiges seront portés par la Partie la plus diligente devant les Tribunaux compétents de Paris.

Version 2.0 du 2006-09-05.



